

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 74 (1984)

Artikel: L'Abbaye

Autor: Tacheron, Rémy

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce fascicule (pages 29–56) est consacré aux traditions, fêtes et manifestations d'Yverdon-les-Bains (Vaud), à l'occasion de la 87^e assemblée annuelle de notre Société.

Une tradition solide

Rémy Tacheron

L'Abbaye

Origines des abbayes vaudoises

Il faut remonter jusqu'au XIV^e siècle pour retrouver trace des origines des abbayes vaudoises, dont la doyenne est la «Milice bourgeoise» de Grandcour.

Constituées de bourgeois fidèles, hommes d'armes choisis des seigneurs de l'époque, nos abbayes avaient pour but premier la pratique et l'entraînement aux armes, afin d'être mieux à même de se défendre et de se garder de tout ennemi.

En guise de reconnaissance, le seigneur faisait don de sa bannière à ses sujets miliciens, et leur conférait le droit légitime de porter ses armes. De plus, il leur attribuait souvent terrains et forêts, dont les revenus étaient affectés aux prix délivrés lors du tirage annuel.

Le tir du Papegay (du vieux français «papegai» qui veut dire perroquet) fut la première discipline dont nous avons trouvé mention dans ces joutes. Fixé au sommet de plusieurs «perches» superposées en forme de tour, à une hauteur d'environ 50 mètres, l'oiseau, de la grosseur d'un pigeon; en bois et claveté de fer, il était fixé à la dernière perche par une tige métallique de six pieds de long.

Les rois du Papegay, c'est-à-dire les tireurs qui abattaient l'oiseau, étaient, pendant l'année de leur royauté, exemptés des divers impôts concernant le souverain! Ce privilège fut accordé par Charles III à la bonne ville d'Yverdon en 1515, et ne fut supprimé qu'en 1798.

Exécuté à l'arc ou à l'arbalète, puis avec l'apparition de la poudre à la coulevrine ou à l'arquebuse, ce tir d'abbaye fut pratiqué, dès le XVI^e siècle, au mousquet. Mais on peut dire que c'est avec l'apparition de la carabine et sous l'impulsion des carabiniers vaudois, que furent fondées nos abbayes dans leur forme actuelle. Et c'est au sein des sociétés d'abbaye du Pays de Vaud, foyers d'indépendance et de virilité, qu'ont le plus souvent germé les idées de liberté et de patrie ayant donné grands soucis à nos despotes bernois!



Fig.1. Roi du tir, dans le cortège de l'Abbaye 1979 (Photo A.Martin, Yverdon)

Mais nos abbayes vaudoises sont en fait fidèlement suisses, et l'esprit des hommes du Grütli et des vieux confédérés les anime, bien que mêlé à une certaine bonhomie romande, ce juste milieu entre l'esprit germanique et l'esprit gaulois.

Et c'est en 1941 que fut fondée par MM. Jan, président des carabiniers vaudois, et Chamorel, conseiller national, la Fédération des Abbayes vaudois-

ses qui recense actuellement 184 sociétés, toutes respectueuses de ces nobles traditions.

Origine de L'Abbaye d'Yverdon

C'est le 6 mai 1819 que le Conseil d'Etat du canton de Vaud autorisait la formation de la «Société militaire d'Yverdon» et en approuvait les règlements fondamentaux. Il ajoutait pourtant à ceux-ci trois articles, imposant à la surveillance de la société le Juge de Paix, entre les mains duquel les membres avaient l'obligation de prêter serment, promettant d'être fidèles à la constitution cantonale et aux autorités.

L'article II était ainsi conçu: «Pour être admis dans la société, il faut avoir les qualités qui constituent l'honnête homme et être inscrit sur les Rôles Militaires, armé et équipé en uniforme complet du Corps auquel on est attaché.»

Car chaque «tirage» était précédé d'une parade militaire, en uniforme, sur la place d'armes. Le premier tir eut lieu le 31 juillet 1819 et il fut alloué une somme de 1000 batz (environ 200 francs) en primes aux tireurs. Et déjà, des consolations furent offertes aux sociétaires n'ayant pas trois coups en cible. En fait, c'est de la nécessité de former de bons tireurs pour protéger la terre helvétique qu'est née l'Abbaye d'Yverdon; elle remplaçait l'ancienne société des Mousquetaires, elle-même faisant suite à celle du Papegay. Car la menace, avec la guerre entre la France et l'Autriche, les troubles consécutifs au retour de l'exilé de l'île d'Elbe, allait mobiliser nos troupes aux frontières, entre Genève et Bâle.

De plus, dans ce Pays de Vaud transformé en canton, le but avoué des abbayes était de fortifier les tendances à la liberté et d'assurer plus pleinement sa jeune indépendance.

Celle d'Yverdon se dota d'un drapeau qui portait comme devise «Honneur aux armes suisses», fier étendard que l'on peut admirer dans la salle d'armes du musée de la ville, avec une lithographie du premier règlement fondamental.

L'Abbaye d'Yverdon aujourd'hui

Tout commence le samedi¹, dès 9 h., au stand. Sous l'œil noir de la cible divisée en 100 cercles, à la distance réglementaire de 300 m, les sociétaires porteurs du brassard vert et blanc effectuent leurs tirs. La cible Société réserve souvent des surprises, car les cinq coups sont marqués sans la valeur des points: «fanion» pour les cartons, et ... «zero» pour les coups inférieurs à 50! Et aucune indication de l'impact. Aussi le cœur bat-il plus fort au secret espoir d'avoir la chance d'obtenir le meilleur coup centré, récompensé par le traditionnel «pochon» d'argent gravé, don d'honneur de la ville d'Yverdon!

¹ Autrefois en juillet, aujourd'hui fin juin.

Aux quatre autres cibles, les places sont chères, et les couronnes attribuées aux deux premiers âprement disputées. Et le titre envié de Grand Roi – plus petit nombre de points à l'addition des rangs obtenus aux cinq cibles – voit les plus chevronnés occuper le pas de tir jusqu'à la clôture.

Mais l'ambiance est aussi à la buvette, où l'on fraternise entre gens de la ville et de la campagne, devant l'assiette abondamment garnie de jambon à l'os, de saucisson et de fromage, qu'accompagne le vin offert par la société. Là, les langues se délient, l'ambiance monte, on compare les résultats sur les livrets. Les générations se mélangent, c'est l'instant où les souvenirs retrouvent vie. Au-dessus, les armes se sont tues et là, en sous-sol, les distinctions fleurissent sur les poitrines... C'est l'heure des classements, et pour certains l'attente s'installe, alors que la nuit descend sur la place de fête qui, elle, s'illumine, dans la griserie des attractions foraines. Spectacle son et lumière, la cantine est pleine, c'est la fête de toute la ville, de toute la région, au son d'un orchestre de bal qui entraîne dans son tourbillon des couples jeunes et moins jeunes jusqu'au petit matin.

Et voilà dimanche. Sur la place de l'Hôtel de Ville, on a dressé la tribune. Au café du Château, les pronostics vont bon train. Des noms de rois circulent, alors que le Corps de Musique sonne l'appel aux drapeaux.

Sous l'œil bienveillant de Pestalozzi, dont la statue domine la foule, entre les bannières des sociétés locales, la haie des «cibarres» en blouses rouges et les demoiselles d'honneur pimpantes dans leurs robes blanches ceinturées de l'écharpe aux couleurs cantonales, un roulement de tambours ouvre solennellement la cérémonie du couronnement.

Médailles d'or, d'argent et de bronze viennent décorer les trois meilleures filles et les trois meilleurs garçons du Tir des Jeunes, effectué au fusil d'assaut, la semaine précédant l'Abbaye.

Puis, un à un, à l'appel de leur nom et rompant le suspense, les rois s'avancent sur une ligne. On les couronne ensemble, genou en terre, face aux demoiselles d'honneur. La fanfare joue, les applaudissements éclatent, les têtes couronnées se relèvent, on porte la coupe aux lèvres, après le baiser d'usage.

Alors, c'est le petit cortège, obligatoire pour les membres, qui conduit à la place de fête; là, chaque tireur reçoit son enveloppe: quelques pièces pour les uns, avec un ou deux billets pour les meilleurs.

C'est l'heure du banquet, au menu copieux et traditionnel: langue de bœuf en entrée, bouillon, puis jambon de campagne, haricots verts et pommes de terre, à discrétion.

Au dessert, la musique des métiers s'arrête, les conversations cessent, et l'Abbé-président monte à la tribune, ouvrant solennellement la partie officielle. Les mots sont chaleureux, les vœux fusent; sous la garde du vieil étendard, présenté fièrement par le porte-drapeau casqué et en tenue militaire, un officier supérieur de notre armée porte un vibrant toast à la patrie. Et c'est émouvant, cet esprit de patriotisme que l'on sent planer sur l'auditoire soudain attentif, témoignage vivant de l'attachement indéfectible des membres à leur Abbaye, fleuron de nos traditions populaires.



Fig. 2. Médaille de vétéran (matrice du XIX^e siècle, chez Huguenin, Le Locle)

Quelques cœurs se serrent et des gorges se nouent un peu, en chantant «Comme volent les années», alors qu'on remet leur diplôme aux membres vétérans.

Et c'est beau, toujours, ces gens debout, qui entonnent, aux sons de la fanfare: «Sur nos monts, quand le soleil...»

Car il est de la fête, et non seulement dans les cœurs!

15 h. 30. Déjà la fumée de la fusée-signal s'estompe dans l'azur et le grand cortège s'ébranle. Les rues de la cité sont bordées de monde, qui vibre et applaudit au passage des groupes et chars défilant aux rythmes de sept fanfares (fig. 4).

Conseil en tête, rois couronnés au bras de leurs reines (fig. 1), magistrats et officiels saluent la foule. Des têtes se pressent aux fenêtres, derrière les géraniums des balcons.

A l'arrivée, c'est la réception et le vin d'honneur à l'Hôtel de Ville, et la démonstration attendue du Corps de Musique invité, formation prestigieuse, clou de la manifestation, qui draine un public enthousiaste sur la place pavée, entre le Temple et le Château.



Fig. 3.
La récompense du roi
(Photo A. Martin,
Yverdon)



Fig. 4. Cortège de l'Abbaye: un groupe masqué organisé par une société locale (Photo A. Bron, Yverdon)

Les élus d'un jour prolongent leur règne éphémère au carnotset communal, tandis qu'on se donne rendez-vous en famille et entre amis, sous la cantine, pour le concert du Corps de Musique. Suppléant aux flonflons sur la place de fête, les «tubes» du moment, dans une folle débauche de son et de lumières multicolores, entraînent la jeunesse dans la ronde des carrousels. On se console aux tire-pipes, le fumet des saucisses grillées envahit la place, on trinque, on rit, on s'amuse et on danse.

Et voici déjà lundi, fête des enfants des écoles qui ont congé, les tours gratuits sur les métiers...

A 18 h., c'est la distribution des prix de groupes du cortège et du Tir des Jeunes.

Dès 23 h., il y a soudain moins de monde sous la halle de toile enfumée. Quelques fêtards s'attardent.

Dans un coin, fatigués mais heureux, les membres du Conseil mangent ensemble, accompagnés des épouses. Une couronne trône encore dans les cheveux un peu défaites d'une reine bientôt déchu. Dehors, la rumeur s'estompe, enfin.

Et la ville, en folie depuis 72 heures, peu à peu, retrouve le sommeil et la paix.

Sources: FRÉDÉRIC AMIGUET, *Les Abbayes vaudoises. Histoire des Société de tir, leurs origines, leur développement*, Lausanne 1904. – André Cand, Abbé-président, Discours du 150^e anniversaire de l'Abbaye d'Yverdon, 1969. – Archives et procès-verbaux de la Société.